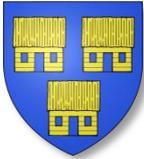


Département du Haut-Rhin
Arrondissement d'Altkirch

REPUBLIQUE FRANÇAISE



COMMUNE DE GUEVENATTEN

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2018 – 20H

Sous la présidence de Monsieur SCHITTLY Bernard, Maire

Présents : Mmes BILGER Thérèse, RUBINO Pascaline, MM CACHERA Jean-Pierre, LIEBENGUTH Henri, BRUN Alain, HENNINGER Jean-Marc, BATTIGELLO Raphaël, TROMMENSCHLAGER Philippe.

Absent(s) excusé(s) : M. HANSBERGER Jean-Paul qui a donné procuration à M. HENNINGER Jean-Marc.

Absent(s) non excusé(s) : Mme ILTIS Monique.

Secrétaire de séance : Mme HECKLY Marie Christine, secrétaire de Mairie.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation des comptes administratif et de gestion 2017
- 2) Affectation du résultat de fonctionnement 2017
- 3) Vote des subventions 2018
- 4) Vote du budget 2018
- 5) Fixation du prix du stère
- 6) Journée citoyenne du samedi 12 mai 2018
- 7) Divers

POINT 1 : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2017

Les comptes administratif et de gestion 2017 ont été adoptés comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :	138 132.76 €
Recettes de fonctionnement :	155 019.38 €
Report excédent de fonctionnement	<u>309 985.26 €</u>
	326 871.88 €

Total (réalisations + report)

Section d'investissement

		<u>Reste à réaliser</u>
Dépenses d'investissement :	61 810.53 €	-118 100.00 €
Recettes d'investissement :	46 074.19 €	+ 47 000.00 €
Report excédent investissement.	<u>15 344.88 €</u>	
	- 391.46 €	- 71 100.00 €
Déficit d'investissement	-71 491.46 €	
d'où un excédent de clôture de	255 380.42 €	

Délibération approuvée à l'unanimité. Monsieur le Maire ayant quitté la salle n'a pas pris part au vote.

POINT 2 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de M. SCHITTLY Bernard, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2017, le 10 avril 2018, ce jour, considérant un besoin de financement en investissement, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017, constatant que le compte administratif 2017 fait apparaître un excédent de fonctionnement de **326 871.88 €**, décide d'affecter le résultat comme suit :

En abondant le compte 1068 de **71 491.46 €**, correspondant au déficit d'investissement reporté, compte tenu des restes à réaliser d'un montant de -71 100 €. Le reste sera repris dans le budget primitif 2018 au compte 002, soit **255 380.42 €**.

Délibération approuvée à l'unanimité.

POINT 3 : VOTE DES SUBVENTIONS 2018

Monsieur le Maire donne connaissance aux conseillers de plusieurs demandes de subvention émanant d'association diverses.

Après délibération, le Conseil Municipal VOTE les crédits suivants qui seront inscrits au Budget Primitif 2018, compte 6574.

Amicale des Sapeurs Pompiers de Traubach	: 200 €
Association d'Animation du Vallon du Traubach	: 80 €
Hello Hissez-Vous	: 100 €
Judo Ju Jitsu de Masevaux	: 50 €
Musique municipale de Masevaux	: 50 €
UNC Gildwiller	: 30 €
Chorale Ste Cécile Traubach	: 50 €
Total subventions 2018	: 560 €

Un crédit de 440 € reste disponible au compte 6574 (divers) pour les demandes de subvention ultérieures.

Délibération approuvée à l'unanimité.

POINT 4 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal décide de voter le Budget Primitif 2018 comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de fonctionnement	379 200 €	379 200 €
Section d'investissement	323 700 €	327 700 €
dont restes à réaliser	118 100 €	47 000 €

Le présent budget est voté au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Délibération approuvée à l'unanimité.

POINT 5 : FIXATION DU PRIX DU STERE

Le Conseil Municipal décide de maintenir le prix du stère de bois à **45 €**.

Délibération approuvée à l'unanimité.

POINT 6 : JOURNEE CITOYENNE DU SAMEDI 12 MAI 2018

Monsieur CACHERA Jean-Pierre, 1^{er} Adjoint et en charge de l'organisation de la journée, liste les différents chantiers à mettre en place.

POINT 7 : DIVERS

Panneaux de signalisation : M. BRUN Alain souhaite la mise en place de panneaux aux entrées de forêt, interdisant la circulation des véhicules à moteur sauf aux ayants droit (exploitants, propriétaires, chasseurs,...)

Monsieur le Maire proposera un projet d'arrêté à la commission « forêt et chemins » au mois de mai 2018 ou lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fibre optique : Une réunion publique est prévue mercredi 16 mai 2018 à la salle des fêtes de Traubach-le-Haut.

Information : Ne pas déranger la forêt aux mois de mai-juin cause naissance du gibier.

La séance est levée à VINGT-DEUX HEURES TRENTE MINUTES.

Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de GUEVENATTEN
de la séance du 10.04.2018

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation des comptes administratif et de gestion 2017
- 2) Affectation du résultat de fonctionnement 2017
- 3) Vote des subventions 2018
- 4) Vote du budget 2018
- 5) Fixation du prix du stère
- 6) Journée citoyenne du samedi 12 mai 2018
- 7) Divers

Nom Prénom	Qualité	Signature	Procuration
SCHITTLY Bernard	Maire		
CACHERA Jean-Pierre	1 ^{er} Adjoint		
LIEBENGUTH Henri	2 ^{ème} Adjoint		
BATTIGELLO Raphaël	Conseiller municipal		
BILGER Thérèse	Conseiller municipal		
BRUN Alain	Conseiller municipal		
HANSBERGER Jean-Paul	Conseiller municipal	Procuration à HENNINGER JM	
HENNINGER Jean-Marc	Conseiller municipal		
ILTIS Monique	Conseiller municipal	Absente	
RUBINO Pascaline	Conseiller municipal		
TROMMENSCHLAGER Philippe	Conseiller municipal		